

Maladie de Lyme : le CHU de Rennes devient l'un des 5 centres de référence nationaux pour la prise en charge des maladies vectorielles à tiques

Le CHU de Rennes ouvrira prochainement un centre de référence pour la prise en charge des maladies vectorielles à tiques, permettant d'améliorer le diagnostic et la prise en charge de la Maladie de Lyme dans le grand quart Nord-Ouest de la France. La candidature du CHU, portée par le Professeur Pierre Tattevin, chef du service des maladies infectieuses, a reçu le soutien des infectiologues des CHU de Rouen, Caen, Angers, Nantes, Brest et Tours. Le CHU est donc sélectionné pour constituer l'un des 5 centres de référence nationaux.

Les maladies vectorielles à tiques, dont la maladie de Lyme est la plus connue, se sont développées ces dernières années en lien avec l'évolution des milieux hébergeant les tiques, le changement climatique et les contacts plus fréquents de l'homme avec la nature. Du fait de son polymorphisme, cette maladie peut être **difficile à diagnostiquer, entraînant parfois une prise en charge tardive, ou à l'inverse être diagnostiquée par excès, des symptômes proches pouvant être rencontrés dans de nombreuses autres maladies**. C'est dans ce cadre que **le plan national de lutte contre la maladie de Lyme** entend développer les connaissances sur cette pathologie et améliorer les mesures de prévention et la prise en charge des patients.

Au sein du dispositif de prise en charge, trois acteurs essentiels sont identifiés : les médecins traitants en premier recours, les centres de compétences, recours spécialisé au niveau régional, et les centres de référence, niveau de recours interrégional. **Le CHU de Rennes disposant d'une expertise pluridisciplinaire de haut niveau en la matière, a été sélectionné sur ce troisième niveau de recours.**

Grâce au **Centre de Référence Maladies Vectorielles à Tiques**, le CHU proposera **une optimisation de parcours de soins des patients les plus complexes**. Une revue de concertation pluridisciplinaire (RCP) mensuelle leur sera dédiée, permettant de réunir dans l'analyse d'un même cas infectiologues, neurologues, psychiatres, rhumatologues, dermatologues, internistes, spécialistes de la douleur, microbiologistes, pédiatres... Le centre de référence partagera son expertise avec les centres de compétence via la diffusion de protocoles de prise en charge, la création d'outils communs.

Il contribuera à la **surveillance épidémiologique, assurera le recueil de données afin de développer la recherche et l'enseignement**. Il jouera également un rôle fort **de coordination des acteurs** de la prise en charge via l'animation de réunions scientifiques, l'organisation de temps d'échange avec les associations de patients et la rédaction d'une newsletter.

